

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 45 (1937)
Heft: 5

Artikel: Menues notes sur le passé médical du Pays de Vaud : 6. La fin de Bernard Penot ou la légende de l'alchimiste désabusé
Autor: Olivier, E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-35172>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE HISTORIQUE VAUDOISE

Menues notes sur le passé médical du Pays de Vaud

par E. OLIVIER.

6. La fin de Bernard Penot ou la légende de l'alchimiste désabusé.

Toute mort nous émeut, fût-elle la plus paisible. Combien plus, lorsque éclate à l'heure suprême la tragédie d'une vie manquée ; que le mourant, maudissant un passé qu'il va quitter pour toujours, se maudit ainsi lui-même ! Voyez cette scène, bien faite pour tenter le crayon véhément d'un Gustave Doré ; et ajoutez-y ce détail, que le moribond est un vieillard presque centenaire : Penot, après avoir consacré sa longue vie et une fortune considérable à chercher la pierre philosophale, se trouvait en 1617 réduit à la dernière misère ; il vient mourir, rongé de vermine, à l'hôpital d'Yverdon. Sa réputation d'alchimiste lui attire des visiteurs ; ils « se pressaient autour de son lit à ses derniers moments et le conjuraient, les mains jointes et la prière aux lèvres, de leur laisser en héritage le secret précieux dont il était possesseur. Le malheureux aurait bien voulu satisfaire

à un tel désir, mais il ne pouvait que protester de son ignorance sur ce sujet et verser des larmes amères sur le triste état où l'avait réduit sa passion funeste pour une fausse science qu'il ne devait plus que maudire et détester. Son refus exaspéra les témoins impitoyables de cette scène déchirante qui aurait dû attendrir leurs cœurs. Les injures et la menace succédèrent aux supplications ; enfin on l'abandonna avec colère : « Meurs, avaricieux et méchant, qui veux emporter dans la mort un secret inutile à la tombe ! » Alors, à demi-expirant, Penot, se dressant sur son lit, envoya, comme malédiction suprême à ses persécuteurs, le vœu que, pour sa vengeance, Dieu leur inspirât un jour la résolution de se faire alchimistes¹⁰⁰. »

Pour un peu, on croirait assister avec le narrateur à la scène, entendre les imprécations dont s'accablent les deux parties. Puis, le premier frisson passé, on voudrait apprendre comment ce récit détaillé est arrivé jusqu'à nous, quel témoin contemporain digne de foi l'a rapporté... Allons à sa recherche.

Commençons par voir si Yverdon a conservé un souvenir de son hôte. Il n'existe pas de registre mortuaire à cette époque, en sorte qu'à cet égard il faut d'avance limiter ses exigences. Nous pouvons du moins consulter l'historien de la ville, Crottet¹⁰¹, qui donne une liste assez abondante de ses médecins et fait la chronique des événements marquants. Il est muet sur cette mort et ne connaît pas Penot.

L'annaliste d'Yverdon faisant défaut, interrogeons le principal intéressé. Nous n'attendons pas de lui qu'il nous livre le secret de ses dernières minutes ; du moins nous met-il complaisamment au courant de son état d'esprit

tel qu'il était peu de mois auparavant. En janvier 1616 une quatrième édition de quelques-uns de ses traités s'imprime à Bâle¹⁰² ; il la dédie au landgrave Maurice de Hesse dont il implore la générosité. « Je suis », dit-il, — je traduis du latin et abrège fortement — « dans ma nonante-septième année, une ruine plutôt qu'un vieillard. Mon champ, desséché, ne produit plus rien. Il pourrait pourtant encore donner des récoltes, si un mécène l'arroisait, comme autrefois. Chacun sait que j'ai dépensé sans compter en faveur de mon art les ressources que Dieu avait permis que cet art me rapportât. Mais j'ai été la victime d'imposteurs et de voleurs ; un de mes neveux a cambriolé une nuit le petit pécule que je gardais en réserve, après quoi mon serviteur a fait main basse sur le reste. Je te supplie donc, très illustre prince »..., etc. « Ecrit à Yverdon. »

Qu'au début de 1616 Penot est à Yverdon, sans ressources, est donc certain. Egalemeut certain qu'il ne songe pas, à cette date où son âge lui rend évidente l'approche de sa fin, à renier sa foi dans les idées de toute sa vie. Il utilise au contraire ses dernières forces à les propager. La collection de traités de 1616, le dernier de ses ouvrages, celui qui compte le plus ou même seul pour qui veut juger de son attitude lors de sa mort, n'est qu'un hommage sans réserve aux doctrines qu'il a tant de fois défendues ; il y entonne, en faveur de ce qu'il appelle la vraie magie, un véritable cantique¹⁰³.

Objectera-t-on que Libavius, si nous en croyons Sprengel, nous a transmis un témoignage en sens contraire, de Penot lui-même ?¹⁰⁴ Or on ne saurait révoquer son dire ; Libavius est contemporain de Penot, de ses amis, un savant estimé, un parfait honnête homme. Remarquons pourtant d'abord qu'il écrit en 1615 et ne peut

ainsi prévaloir contre les explicites déclarations de Penot qui sont de 1616. Surtout, prenons la peine de recourir à Libau¹⁰⁵ sans passer par Sprengel ; nous constaterons que son dire est tout autre chose que ce qu'en a tiré celui-ci ; il se borne à féliciter Penot d'avoir renoncé aux fumées paracelsiques. Faisons un pas de plus, abandonnons les interprètes et prenons la note même de Penot à laquelle Libau et Sprengel se réfèrent. Il y avance simplement ceci¹⁰⁶ : ce que Paracelse a de mauvais est bien de lui ; ce qu'il a de bon, il l'a souvent pris à d'autres sans le dire, à Lanfranc, Arnauld de Villeneuve, Raymond Lulle, Roquetaillade, Trithème... Pour l'alchimie en particulier il pille sans vergogne Isaac le Hollandais, qui lui est infiniment supérieur. Isaac est le sommet de l'alchimie, on ne verra jamais mieux ! — Ainsi, reniement partiel de Paracelse, si l'on veut ; mais affirmation d'autant plus convaincue de ses convictions alchimiques. Et le volume entier où se trouve cette page est dans la même note, sans la moindre défaillance.

Ces deux livres de Penot, les *Tractatus* de 1616 et le *Denarius* de 1608, nous fournissent d'autres indications encore. D'abord, déjà en 1608, toutes les préfaces sont datées d'Yverdon. Puis, l'auteur se nomme, aux titres, Bernardus Penotus a Portu S. Mariae Aquitanus¹⁰⁷ ; et nombre de morceaux sont signés, non B. Penot, mais B. A Portu. — Duport ? Ce nom nouveau nous ramène à Crottet, et cette fois nous n'avons aucune peine à y trouver notre docteur et à suivre de façon au moins sommaire et plus ou moins exacte, ses relations avec la ville¹⁰⁸. Crottet le signale présent en août 1599, où il est autorisé à faire un voyage en Allemagne ; il désire y faire imprimer des livres et acheter des drogues. De quoi nous pouvons déduire qu'il est établi depuis un certain

temps déjà et occupe une position officielle. En 1606 sa pension de médecin de la ville est d'un muids de froment, deux chars de bois, trois setiers de vin, 40 florins d'argent, outre la jouissance d'une maison et d'un jardin. En 1608 il loge dans la maison du châtelain Treytorrens, elle a été réparée ; en avril il annonce son intention de se retirer à Genève. Il en reviendra ; son retour est noté avec quelque détail à la date du 16 octobre 1614 : « Le docteur Duport, malade et infirme, quitte Genève et revient à Yverdon. Il donne son bien à l'hôpital. Ce médecin, très aimé de la population, finira ses jours à l'hôpital, où il sera honnêtement nourri et entretenu, tant en viandes, vins, qu'autres choses. Le sieur hôpitalier lui fera dresser sa couche au poêle du receveur¹⁰⁹ ou en quelque autre lieu commode, et l'on commandera aux serviteurs et chambrières dudit hospice de le servir. Il mangera à la table de l'hôpitalier. »

Si Crottet ne s'est pas douté que Duport et Penot — il le dit de Genève et le nomme une fois La Tenotte, le manual écrivant de la Penotte — ne font qu'un, il n'en court au moins pas le reproche d'avoir ignoré la présence du bon alchimiste. D'ailleurs, d'autres témoignages contemporains nous signalent Penot à Yverdon, dans ces mêmes années. Fabrice de Hilden, par exemple, le connaissait fort bien et parle souvent de lui¹¹⁰, avec des détails caractéristiques ; il publie une lettre de lui. Ces mentions vont de 1603¹¹¹ à 1616¹¹². L'intention de Penot de quitter Yverdon en 1608, son retour en octobre 1614, sont attestés par Fabri¹¹³. Il sait que le conseil de la ville fait à cette occasion bon accueil au vénérable vieillard. Encore en 1616, Penot, dans sa nonante-septième année, voit des malades, car Fabrice suit avec lui, en consultation, une jeune fille atteinte d'arthrites multiples, proba-

blement tuberculeuses, dont elle finit par guérir¹¹⁴. Fabri, qui ne partage pas certaines illusions de son vieil ami sur le merveilleux pouvoir de ses arcanes, le raille doucement à ce sujet, mais ne manque pas de le dire habile médecin et homme excellent. C'est par les bons soins de Fabri que la publication du volume de 1616 se fait à Bâle. A ce moment, il avoue que l'âge a rendu le bon vieillard décrépité ; il retombe en enfance ; on ne peut plus rien attendre de lui¹¹⁵. Penot, lui, nous l'avons vu, n'était pas aussi pessimiste, puisqu'à cette date il se prépare à reverdir pour peu que le landgrave veuille bien l'y aider. Si sa dédicace s'étend avec quelque complaisance sur ses malheurs, elle n'offre pas de signe net d'un affaiblissement intellectuel prononcé.

Nous n'avons jusqu'ici recouru qu'à des sources imprimées ; il est temps de voir ce que les archives d'Yverdon peuvent nous dire¹¹⁶. C'est au 28 février 1596 que le registre du Conseil relate l'arrivée, venant de Frankenthal, de M. Bernard G. Penot¹¹⁷, docteur, apothicaire et chirurgien, de Port Ste-Marie ; le 7 de ce mois il avait été agréé comme médecin pensionné. Lors de sa retraite au printemps 1608 il avait donc derrière lui douze années de bons services. Une aussi longue durée n'est pas fréquente. On peut en conclure que la ville appréciait l'activité de son médecin.

Les circonstances qui ont motivé le départ de Penot sont trop particulières pour n'être pas relevées. S'il sollicite son congé, c'est pour courir après sa femme, qui l'a quitté — avec son assentiment, il le reconnaît — et en a profité pour emporter « non seulement... les meubles et hardes à icelle appartenant, mais aussi certain nombre de ducattons avec deux grands gobelets d'argent, ensem-

ble les livres doctorals, accoustrements et autres choses appartenant en son particulier ». De quoi se sentant « grandement forclos et perdant..., son désir seroit de poursuivre sa dite femme et son beau-fils jusques à Morges, et plus outre, si requis est, à Genève, pour reavoir ses hardes si possible estoit ». Aussi prie-t-il « lui octroyer lettres recommandatoires à tous seigneurs administrateurs de justice des lieux où sa femme et son beau-fils passeront, afin qu'il puisse obtenir restitution » ¹¹⁸.

Le bon souvenir réciproque qui liait ville et médecin ressort avec toute l'évidence souhaitable des délibérations qui précèdent son retour ¹¹⁹. Le résumé qu'en donne Crotet, reproduit plus haut, n'en donne qu'une faible idée et surtout présente à tort le requérant comme « malade et infirme ». Au contraire, lorsque Penot renoue avec Yverdon, ce n'est pas seulement pour s'assurer une retraite dans ce lieu auquel le rattache la « souvenance et memoyre des benefices qu'il avoit ordinayrement receuz desdits Seigneurs et de la bourgeysie » ; tout nonagénaire qu'il est, il aimerait en réalité reprendre sa « vocation doctoralle, a quoy desyre le reste de ses jours s'employer, de tres bonne volonté » ¹²⁰... Il ne demande d'ailleurs pas la place ou le traitement de médecin pensionné ¹²¹ ; il sollicite seulement d'être logé, à l'hôpital ou chez un particulier, « pendant qu'il playra a Dieu luy laisser la vye, pour illecq estre nourry, vestu et entretenu le reste de ses jours ; et pour recompence de tel benefice il faict des a present donation entre vif, pure et irrevocable, de tous ses biens et moyens qu'il peult avoyr et soy appartiennent, voyre de ceulx qu'il aura au jour de son decès, au prouffit dudit hospital ». A quoi le Conseil donne son assentiment sans réserve, « se ressouvenantz les dits Seigneurs

du bon debvoyr qu'il avoit cy devant rendu en ceste ville du temps qu'il y faysoit residence, envers ceulx qui avoyent nécessité de luy, et que d'allieurs il exerçoit de grandes charités envers les pauvres qu'il medicinoyt sans leur en demander payement »...

L'installation de Penot à l'hôpital d'Yverdon se présente ainsi sous un aspect tout autre que ne le donnaient à penser les historiens modernes. Il n'y vient pas échouer, étranger dans une ville étrangère, au cours d'une ultime pérégrination où ses forces trahissent subitement un homme hagard, rongé de vermine. Loin de là. L'hôpital est pour lui une maison de retraite, un havre de paix, délibérément choisi parce qu'il aime cette ville où il a longtemps exercé son art. Il s'y fixe après avoir débattu les conditions. Yverdon et son hôpital accueillent avec plaisir leur ancien médecin, désireux de terminer chez eux sa longue vie, encore actif selon la mesure de ses forces. Près de trois ans durant, il va y occuper une bonne chambre chauffable ; il mange avec le directeur, a tout le personnel à son service. Ce n'est pas une aumône que l'on fait à un passant de hasard ; ces prestations répondent à l'abandon que Penot a fait à l'hôpital des débris de sa fortune. La convention qui lie les parties correspond à ce que nous appelons aujourd'hui la constitution d'une rente viagère ; avec cette seule différence qu'elle était alors délivrée en nature au lieu d'argent. Et comme Penot, en 1614, est dans sa nonante-cinquième année, il lui a suffi d'apporter un très modeste capital à l'institution qui va désormais l'héberger. Il s'éteindra à la fin d'août 1617 : « le pénultième d'aoust, livré pour achat d'un quarteron de clouz pour cloutir la bière de Monsieur Duport », lisons-nous dans les comptes de l'hôpital¹²².

Ces éléments d'appréciation, scrupuleusement assurés sur des témoignages contemporains directs, permettent de reconstituer, cette fois avec vraisemblance, le spectacle qu'a dû offrir la fin du bon médecin. Sans doute le vieillard a-t-il eu des visites jusqu'à ses derniers moments ; mais ce ne peuvent être que des familiers qui le connaissent de longue date ; comment eussent-ils pu être tentés de lui arracher un secret que de toute évidence ce vieil ami n'avait jamais possédé ! Dès lors, toute la mise en scène disparaît ; plus de contestations, d'imprécations désespérées ; adieu la vermine qui venait si à point corser le tableau. Nous serons plus près de la vérité en nous figurant un bon homme, un peu illuminé, se complaisant jusqu'au bout, autant que le permet l'affaiblissement progressif des forces du corps et de l'esprit, aux objets plus ou moins chimériques qui ont fait le grand intérêt de sa vie ¹²³.

* * *

Deux mots encore sur le peu que l'on sait de la carrière de Penot.

Il est né vers 1519. « Originaire de la très noble province d'Aquitaine en France, j'ai quitté le sol natal et parcouru le continent et les îles de l'Europe. Pour acquérir une parfaite science de la chimie j'ai passé en pérégrinations la plus grande partie de ma vie ¹²⁴. » Il séjourne ainsi à Prague, où l'empereur Maximilien attirait les souffleurs ; il s'y trouve en même temps que Kelley et voit les produits de ses transmutations, du mercure changé en or, de l'or changé en mercure ¹²⁵. A Heidelberg il a un entretien familier avec l'électeur palatin Frédéric III ¹²⁶. Au cours de ses voyages il a recueilli nombre

de vieux manuscrits sur la pierre philosophale, dont il publiera peu à peu plusieurs en les accompagnant de ses commentaires¹²⁷. Il précise une fois que c'est à titre de protestant et au cours des guerres de religion qu'il fut obligé de passer à l'étranger, d'abord en Angleterre¹²⁸. Devenu médecin d'Yverdon, c'est à son tour d'accueillir les adeptes ambulants attirés par sa renommée. Il en vient de partout, d'Istrie et de Poméranie, de France et d'Angleterre. Hommes doctes et graves, sans doute ; mais trop nombreux et trop démunis d'argent ; il avoue que ces visiteurs lui deviennent à charge et que pour se défaire d'eux en bonne amitié il a souvent dû puiser dans sa bourse¹²⁹.

En 1591 il s'était fait recevoir docteur à Bâle. Il a déjà septante-deux ans et n'a pas été immatriculé à l'université. La promotion s'exécute en secret, car le candidat est paracelsiste avoué et la faculté ne voulait pas l'afficher ; il doit s'engager à lire assidûment Hippocrate et Galien et à ne rien publier contre leurs doctrines¹³⁰. Serment qu'il rappelle dans la préface à son quatrième traité, adressée à ses illustres maîtres de Bâle et datée de Frankenthal dans le Palatinat rhénan, janvier 1594. Il l'observera religieusement, à son dire, toutefois sans se considérer tenu de cacher ce que ses longs travaux lui ont appris sur les mystères de la nature¹³¹. Peu après sa promotion il est fixé pour quelques années à Frankenthal ; c'est de là qu'au début de 1596 il vient s'établir à Yverdon où nous l'avons pu suivre jusqu'à sa fin.

NOTES

¹⁰⁰ L. Figuiet, *L'alchimie et les alchimistes*, Paris 1854, 162 s. — D'autres historiens économisent les adjectifs et restent dans une note plus sobre, tout en considérant en général les faits comme établis. Haller, *Bibl. med. pract.*, II, 314 (Penot a été oublié dans l'Index du IV) se borne à dire que le chimiste Penot acheva à l'hôpital une vie malheureuse. Le *Dictionnaire infernal* de Collin de Plancy, 6^{me} éd., 1863, s. v. Penote, ne fait guère qu'emprunter trois lignes à Eloy, *Dict. histor. de la méd.*, 1755, II, 265. F. Hœfer, *Hist. de la chimie*, Paris 1843, II, 27, ajoute la vermine à la dernière misère. E. Ribeaud abandonne la vermine mais admet que Penot finit par maudire l'art qu'il avait tenu en telle estime ; il déclarait, dit-on, sur son lit de mort : qui veut ruiner son ennemi n'a qu'à le pousser à cultiver l'alchimie (*Die Alchemie und die Alchemisten in der Schweiz ; Mitteil. d. naturforsch. Ges. in Luzern*, II, 1896/7, p. 56). La source des récits modernes me paraît être Sprengel (*Gesch. d. Arzneikunde*, 2^{me} éd. (1801), III, 444 s.), par son affirmation que Penot, enfin éclairé par sa ruine, renia ses folles illusions et pour en détourner les chercheurs s'en expliqua à la fin de son édition d'Isaac le Hollandais. Indication pour laquelle Sprengel se réfère à Libavius, *Defensio syntagmatis arcan. chemic...*, 1615, p. 34. — K. Chr. Schmieder, *Gesch. d. Alchemie*, 1832, p. 297 s., ne diffère que peu de Sprengel mais ne cite pas Libavius. — Alb. Burckhardt, *Gesch. d. med. Fak. zu Basel*, 1917, 159, n. 1, a des doutes sur le reniement final de Penot. Notre alchimiste ne figure pas dans la *France protestante*, ni au nom de Penot (1^{re} éd.) ni à celui de Duport (1^{re} et 2^{me} éd.) ; pas davantage dans le *Bull. de la Soc. de l'histoire du protestantisme français*.

¹⁰¹ *Histoire et annales d'Yverdon*, 1859.

¹⁰² *Tractatus varii de vera praeparatione et usu medicament. chymic.* Bâle 1616, impensis Ludovici Regis (König). A la Bibl. cantonale, Lausanne.

¹⁰³ *Op. cit.*, p. 164.

¹⁰⁴ V. note 100.

¹⁰⁵ Il n'est pas facile de trouver l'*Appendix necessaria syntagmatis arcanorum chymicorum*, publié à Francfort s. Main en 1615. Je le dois à l'obligeance de la Bibliothèque centrale de Zurich. Libau y cite Penot à diverses reprises ; p. 34 il engage un contradicteur à passer « ex paracelsicis fumis » à la lumière, à l'exemple de Penot qui, après s'être égaré en Paracelsie, « pedem sapienter retraxit ».

¹⁰⁶ B. Penoti, *De Denario medico...*, Berne 1608, in-8^o de 203 p. outre le titre et l'index (Bibl. de Berne) ; la note citée tient les deux dernières pages. — C'est, de même que les *Tractatus* de 1616, une collection de traités et de commentaires, de Penot et d'autres auteurs, inconnus ou inédits. Celui d'Isaac occupe les p. 162-202, Johannis Isaaci Hollandi, *de tribus ordinibus elixiris, et lapidis theoria*. C'est à Libavius même qu'est dédié le premier traité, celui qui a donné son nom à l'ouvrage entier.

¹⁰⁷ Plus précisément, en 1608 Bernardus Penotus... ; en 1616 Bernardus G. Penotus... Pour tous les auteurs, ce G serait l'initiale de Georges, à l'exception de Figuiet qui adopte Gabriel. Port Ste Marie est dans l'ancienne province de Guyenne (Lot-et-Garonne).

¹⁰⁸ P. 332 (23 août 1599) ; 335 (29 mai 1603) ; 336 (1606) ; 339 (29 janvier et 27 avril 1608) ; 340 (4 janvier 1609, nomination de son successeur) ; 349 (16 octobre 1614). La pension que Crottet indique pour 1606 est en réalité celle que Penot avait touchée jusqu'alors ; elle fut augmentée cette année. Il s'était plaint de son insuffisance et du retard avec lequel elle était payée ; déclarant « y avoir... desperdu beaucoup plus qu'il n'y a gagné » et avoir été « requis en divers lieux d'y aller faire sa demeurance », avec offre de pension « beaucoup plus grande ». Pour ne pas le perdre, la ville ajouta par an 10 florins, un char de foin et un de bois « et telles augmentations lui seront promptement avancées ainsi que l'on fait à l'endroit des ministres » (1^{er} janvier 1606).

¹⁰⁹ La chambre chauffable dont disposait l'administrateur.

¹¹⁰ Je cite d'après les *Opera omnia*, éd. Wust, Francfort 1682.

¹¹¹ P. 962.

¹¹² P. 622 (Cent. VI, obs. 92), 969, 971.

¹¹³ P. 997 ; 296 (Cent. IV, obs. 14). Crottet indique Genève comme la ville où Penot désire se retirer et d'où il reviendra ; en quoi il ajoute aux indications des manaux des précisions qui sont sujettes à caution. Fabri donnerait plutôt à penser, et il est probable qu'il a raison, que Penot a cherché à revoir son pays. La protection de l'Edit de Nantes laissait à cette époque une certaine liberté de mouvements aux protestants. C'est peut-être à cette occasion que son gascon de neveu l'a dépouillé. A supposer que Penot a séjourné à Genève, il ne semble pas y avoir exercé la médecine. Gautier (*La médecine à Genève*) ne mentionne ni Penot ni Duport, à l'exception d'un chirurgien Duport en 1608, inconnu sauf cela.

¹¹⁴ P. 622.

¹¹⁵ P. 969.

¹¹⁶ Ma vive reconnaissance va à Mme Flaction et à M. le professeur Ch. Gilliard, qui ont bien voulu repérer et déchiffrer les textes désirés.

¹¹⁷ Par la suite, les manaux le nomment le plus souvent Duport ; parfois, de la Penotte.

¹¹⁸ Man., 16 mai 1608. — Le bonhomme a ainsi été dépouillé au moins à trois reprises. Le manual ne donne pas le nom de dame Penot mais bien celui de son fils, respectable Jules Fevot, et précise qu'ils se rendent en Dauphiné. Or Jules Fevot n'est pas un inconnu. Lausanne possède même son portrait, fort vivant (reproduit par W. Heubi, *L'Académie de Lausanne à la fin du XVII^{me} siècle*, p. 206/7). Né en 1578, fils de Nicolas qui fut chantre de l'église de Lausanne, il sera d'abord régent dans notre pays puis professeur à Die en 1606 et de 1607 à 1617 pasteur dans divers postes du Dauphiné pour regagner alors le Pays de Vaud, terminant en 1650 sa carrière à Lausanne dont il avait acquis la bourgeoisie en 1640. Son frère aîné, Jean, dit l'illustre, est aussi ministre dans divers postes, de 1595 à 1633, où il meurt à Morges. Un autre, Noé, fut ministre

à Mézières. Tous les Fevot vaudois descendent ainsi de la future dame Penot et de son premier mari ; il devait être de St-Paul-Trois-Châteaux en Dauphiné (Drôme). Noé, cependant, lors de son immatriculation à l'académie, est inscrit comme Calvimontanus. Y avait-il un Chaumont dans cette région ; ou faut-il admettre que les documents attestant que Jules était de St-Paul veulent seulement dire qu'il y avait exercé le ministère, comme ce fut en effet le cas ? Quant à dame Nicolas Fevot et plus tard Penot, elle avait pour prénom Denise, comme l'indique l'acte de baptême, à Lausanne, 21 février 1588, d'Etienne Fevot, né entre Jules et Noé. (Recherches de M^{me} Flaction et de M. L. Junod aux A.C.V., et papiers H. Vuilleumier communiqués par le prof. H. Meylan. — M. D. Galbreath, *Armorial Vaudois*, I, 248 s., fait de Jean, Jules et Noé les chefs de trois familles distinctes.)

¹¹⁹ Fo 125, 16 oct. 1614. — Penot n'est plus ensuite l'objet que d'une seule mention, en février 1616.

¹²⁰ Nous avons vu qu'il continuera en effet à pratiquer, au témoignage de Fabri, encore en 1616.

¹²¹ Le poste est alors occupé (1610-1618) par Guillaume Bulet, qui est aussi théologien et sera ensuite ministre.

¹²² M^{me} Flaction n'y a pas retrouvé de traces de ce que pouvait avoir été la somme remise par Penot en échange de sa pension.

¹²³ Le silence complet de Fabrice de Hilden touchant le drame de la mort de Penot eût dû, à lui seul, suffire à rendre toute la scène très suspecte. Fabri suivait de près la carrière des médecins qu'il connaissait personnellement ; il ne manque pas de rapporter ce qu'il apprend d'intéressant ou de singulier à leur sujet. Sur d'autres médecins paracelsistes du pays il a des anecdotes, qui souvent touchent des épisodes qu'il est seul à nous faire connaître. Si le récit qu'ont développé les historiens du XIX^{me} siècle avait eu cours de son temps, il l'eût certainement recueilli. L'indication exacte donnée par Haller (mort de Penot à l'hôpital) et celle, fantaisiste, d'Eloy, qu'il n'a point inventée mais dont j'ignore où il l'a prise («il disoit ordinairement que s'il avoit un ennemi dont il voulût tirer la plus cruelle vengeance, il tâcheroit de l'engager dans la recherche de la pierre philosophale»), montrent du moins qu'un siècle et demi après la mort de l'alchimiste, un premier noyau était formé, autour duquel allaient pouvoir fleurir les développements que nous avons admirés.

¹²⁴ *Denarius*, p. 4.

¹²⁵ *Denarius*, p. 91, 139. Penot n'ajoute pas que Maximilien, se voyant berné par l'alchimiste anglais, le jeta en prison et que Kelley mourut, s'étant cassé la jambe en tentant de s'évader.

¹²⁶ *Denarius*, 157 ss.

¹²⁷ En 1608 il lui en restait encore d'inédits, dont le sort après sa mort le préoccupe, *Denarius*, 150.

¹²⁸ *Tractatus* 1616, 92.

¹²⁹ *Denarius*, 130.

¹³⁰ Burckhardt, *loc cit.*

¹³¹ *Tractatus* 1616, 170 s.